

Cette carte constitue l'attestation que le titulaire possède les connaissances requises pour exercer l'activité mentionnée. Elle confirme son engagement, à titre d'ambassadeur, à respecter de façon exemplaire les lois et les règlements qui protègent les écosystèmes marins et la sécurité des passagers. Le titulaire doit avoir cette attestation en tout temps avec lui lorsqu'il exerce une activité visée par le permis correspondant.

Cette carte demeure la propriété de Parcs Canada, elle peut être suspendue ou annulée.

COLLISION OU DÉRANGEMENT D'UN MAMMIFÈRE MARIN :
COLLISION WITH OR DISTURBANCE OF A MARINE MAMMAL:

1 866 508-9888

ANIMAL MORT, BLESSÉ OU EN DIFFICULTÉ :
DEAD, WOUNDED, OR TROUBLED ANIMAL:

1 877 722-5346

This card certifies that the card holder has the knowledge required to perform the activity specified. It confirms the cardholder's commitment, as an ambassador, to respect in an exemplary manner the laws and regulations that protect marine ecosystems and ensure passenger safety. The incumbent must have this certificate at all times when performing an activity covered by a corresponding license.

This card remains the property of Parks Canada, and may be suspended or cancelled.